



**D**epuis des mois, **F.O.-DGFIP** interpelle la Direction Générale sur la possibilité d'accorder à tous les agents de la DGFIP le bénéfice du **pont naturel du 10 mai prochain**.

- Alors que lors la **tempête GMBI** de l'été 2023, les agents ont tenu la maison ;
- Alors même que **nombre de services publics seront fermés ce jour-là** dont l'Éducation Nationale obligeant les agents chargés de famille à rechercher des solutions de garde ;
- Alors que **38 départements ont malgré tout accordé** le pont naturel à leurs agents ;
- Alors que **certaines années ont pu compter jusqu'à cinq possibilités de ponts naturels** contre deux seulement cette année ;
- Alors que le **calendrier de la campagne aurait pu être aménagé** pour un bénéfice supérieur en matière de service au public ;
- Alors que la Nouvelle Directrice Générale aurait pu trouver là l'occasion d'**une mesure de reconnaissance qui n'obère en rien les finances publiques** ;

C'est une **nouvelle occasion manquée au nom de la continuité de service dont on n'eut que faire en 2023 et dont on peine à se préoccuper lorsqu'il s'agit de fermer des structures ou de réduire les plages d'accueil du public**.

La DGFIP abordera donc une **nouvelle campagne déclarative dans des conditions difficiles** et les agents seront eux une fois encore malgré tout au rendez-vous, sur le pont, sans cette bouffée d'air pourtant méritée.

**Les chiffres de fréquentation confirmeront vraisemblablement l'inanité de cette décision.**

Les agents seront donc **une fois de plus placés le 10 mai dans des situations différentes** : les uns bénéficiant du pont naturel et les autres non.

**Cet entêtement est incompréhensible et vient après nombre d'autres lorsqu'il s'agit de reconnaître concrètement, au-delà des discours, l'engagement des personnels de la DGFIP.**

Le plat est indigeste, la déco perfectible quant à l'ambiance... rien qui ne mérite une bonne note !

Puisque la direction s'obstine à fabriquer 100% de décrocheurs pour 1% de décrochés, **F.O.-DGFIP** a déposé ce jour un **préavis de grève** et invite les agents à s'en emparer pour **défendre notre conception du service public, dénoncer la poursuite des suppressions d'emplois, la dégradation des conditions de travail et revendiquer les moyens indispensables à l'exercice quotidien de nos missions** ainsi que la reconnaissance concrète de leur engagement.

L'attachement au service public se mesure d'abord au soin qu'on porte à ceux qui ont choisi de le servir au quotidien.